

1.4 Villes de France

En dix ans, la superficie de l'espace urbain en métropole progresse de 19 %, passant de 100 000 à 119 000 km². Les villes occupent désormais 22 % du territoire et abritent 47,9 millions d'habitants, soit 77,5 % de la population.

L'absorption dans l'espace urbain d'anciennes communes rurales est la principale raison de sa croissance démographique. Entre 1999 et 2010, 1 368 communes sont passées de l'espace rural à l'espace urbain, le plus souvent par intégration à une agglomération. De plus, 231 communes rurales atteignent le seuil des 2 000 habitants et deviennent donc urbaines. Que ce soit par l'agrandissement d'agglomérations existantes ou par l'apparition de nouvelles villes isolées, c'est la superficie des petites **unités urbaines** qui a le plus augmenté. À elles seules, elles expliquent plus de la moitié de la croissance de l'espace urbain, alors que seulement 16 % de la population urbaine y vit. La croissance du territoire urbain s'observe donc surtout dans la partie la moins dense de l'espace urbain, et plus particulièrement sous la forme d'unités urbaines multicommunales.

L'agglomération parisienne, avec 10,3 millions de personnes réparties sur 412 communes, reste de loin la plus importante des unités urbaines de France. Trente nouvelles communes ont agrandi son périmètre, expliquant les 14 % d'accroissement de sa population en dix ans. Très loin derrière Paris viennent Marseille – Aix-en-Provence et Lyon avec chacune plus de 1,5 million d'habitants. La France métro-

politaine compte aujourd'hui 28 unités urbaines de 200 000 à moins d'un million d'habitants. Les très grandes agglomérations croissent plus par extension de leur périmètre que par densification de leur population.

L'urbanisation progresse surtout le long des littoraux atlantique et méditerranéen, mais aussi dans les régions alpines. La part de la population située dans des communes nouvellement urbaines est élevée en Bretagne, Loire-Atlantique et Vendée, ainsi qu'en Ariège, dans les Pyrénées-Orientales, l'Aude, le Gard et le Vaucluse. D'autres départements s'urbanisent, soit par une forte croissance de la population, soit par une proportion importante de résidences secondaires. C'est le cas des Alpes-de-Haute-Provence, des Hautes-Alpes, de la Savoie et de la Haute-Savoie, mais aussi de la Corrèze, du Lot, du Tarn-et-Garonne, de la Lozère, de l'Ardèche et du Jura.

C'est à la campagne que la croissance démographique est la plus importante : il y a plus d'arrivées que de départs, et désormais plus de naissances que de décès. Le dynamisme démographique est également fort dans les petites unités urbaines et dans l'agglomération parisienne.

Outre-mer, presque toute la population vit en ville. En effet, dans les cinq départements, contrairement à la métropole, la très grande majorité des **communes** sont **urbaines** notamment parce qu'elles sont souvent de grande taille. ■

Définitions

Commune urbaine : commune appartenant à une unité urbaine. Les autres communes sont dites rurales.

Unité urbaine : la notion d'unité urbaine repose sur la continuité de l'habitat : est considérée comme telle un ensemble d'une ou plusieurs communes présentant une continuité du tissu bâti (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) et comptant au moins 2 000 habitants. La condition est que chaque commune de l'unité urbaine possède plus de la moitié de sa population dans cette zone bâtie.

Les unités urbaines sont redéfinies à l'occasion de chaque recensement de la population. Elles peuvent s'étendre sur plusieurs départements. Si la zone bâtie se situe sur une seule commune, on parlera de ville isolée. Dans le cas contraire, on a une agglomération multicommunale.

Population municipale : voir rubrique « définitions » en annexes.

Pour en savoir plus

- « Le nouveau zonage en aires urbaines de 2010 – Poursuite de la périurbanisation et croissance de grandes aires urbaines », *Insee Première* n° 1375, octobre 2011.
- « Le nouveau zonage en aires urbaines de 2010 – 95 % de la population vit sous l'influence des villes », *Insee Première* n° 1374, octobre 2011.
- « Le découpage en unités urbaines de 2010 – L'espace urbain augmente de 19 % en une décennie », *Insee Première* n° 1364, août 2011.

Retrouvez le TEF sur www.insee.fr, rubrique Publications et services\Collections nationales\Insee Références

Taille des communes les plus peuplées

Rang	Commune	Population municipale 2009	Rang	Commune	Population municipale 2009	Rang	Commune	Population municipale 2009
1	Paris	2 234 105	21	Le Mans	142 281	41	Argenteuil	102 844
2	Marseille	850 602	22	Aix-en-Provence	141 895	42	Roubaix	95 028
3	Lyon	479 803	23	Brest	141 315	43	Dunkerque	92 923
4	Toulouse	440 204	24	Nîmes	140 747	44	Tourcoing	92 389
5	Nice	340 735	25	Limoges	139 216	45	Nanterre	89 966
6	Nantes	282 047	26	Clermont-Ferrand	138 588	46	Avignon	89 592
7	Strasbourg	271 708	27	Tours	135 218	47	Créteil	89 359
8	Montpellier	255 080	28	Amiens	133 998	48	Poitiers	88 795
9	Bordeaux	236 725	29	Metz	121 841	49	Fort-de-France	88 440
10	Lille	226 827	30	Perpignan	117 905	50	Courbevoie	86 945
11	Rennes	206 604	31	Besançon	117 392	51	Versailles	86 477
12	Reims	180 842	32	Orléans	113 224	52	Vitry-sur-Seine	85 380
13	Le Havre	177 259	33	Boulogne-Billancourt	113 085	53	Colombes	84 572
14	Saint-Étienne	171 961	34	Mulhouse	111 156	54	Pau	82 763
15	Toulon	165 514	35	Rouen	110 688	55	Aulnay-sous-Bois	82 525
16	Grenoble	155 632	36	Caen	109 312	56	Asnières-sur-Seine	81 603
17	Dijon	152 110	37	Nancy	106 318	57	Rueil-Malmaison	79 065
18	Angers	147 305	38	Saint-Denis	105 749	58	Saint-Pierre (La Réunion)	77 146
19	Saint-Denis (La Réunion)	145 209	39	Saint-Paul (La Réunion)	103 498	59	Antibes	75 553
20	Villeurbanne	144 751	40	Montreuil	103 192	60	Saint-Maur-des-Fossés	75 251

Source : Insee, recensements de la population.

Caractéristiques de la population des principales villes de France

	Part de la population ayant en %				Nombre moyen de personnes par ménage		Part en % des ménages propriétaires de leur résidence principale	
	1999		2008		1999	2008	1999	2008
	0 à 19 ans	60 ans ou plus	0 à 19 ans	60 ans ou plus				
Aix-en-Provence	21,0	19,6	21,1	22,0	2,1	2,0	36,0	38,4
Amiens	25,9	16,2	26,0	17,3	2,3	2,1	35,3	34,2
Angers	23,5	18,6	24,7	19,2	2,0	1,9	29,4	31,5
Besançon	23,0	17,4	23,8	19,5	2,1	1,9	31,3	34,5
Bordeaux	18,7	19,8	21,0	18,1	1,8	1,8	30,3	31,3
Boulogne-Billancourt	20,0	20,3	21,9	21,1	2,0	2,0	37,9	43,1
Brest	23,0	19,1	23,5	19,9	2,1	1,9	43,2	47,0
Caen	21,4	18,7	21,9	20,4	2,0	1,8	29,3	31,3
Clermont-Ferrand	20,3	18,6	21,5	19,7	2,0	1,8	31,1	31,8
Dijon	20,6	19,0	21,4	20,2	2,0	1,8	40,9	42,3
Grenoble	19,8	19,7	21,5	19,5	2,0	1,9	36,4	37,3
Le Havre	26,8	20,2	25,6	21,7	2,3	2,1	38,5	39,8
Le Mans	22,5	22,6	22,9	23,8	2,1	2,0	44,5	46,2
Lille	23,7	13,5	24,3	13,2	2,1	1,9	27,9	27,5
Limoges	19,1	22,5	20,8	23,5	2,0	1,9	37,0	39,9
Lyon	21,2	19,4	22,2	18,8	2,0	1,9	31,5	34,2
Marseille	23,2	23,3	24,9	22,5	2,2	2,2	43,9	44,3
Metz	24,1	16,1	22,8	17,7	2,2	2,0	29,0	32,4
Montpellier	20,9	18,4	23,2	17,8	1,9	1,9	30,9	32,7
Mulhouse	25,9	18,4	26,7	18,8	2,3	2,2	32,8	35,9
Nantes	22,4	18,2	23,4	17,6	2,0	1,9	36,5	37,7
Nice	19,9	28,8	21,7	28,0	2,0	2,0	45,7	48,8
Nîmes	23,8	23,4	25,1	23,6	2,1	2,1	39,8	41,0
Orléans	24,5	16,6	24,9	17,2	2,1	2,0	34,1	36,0
Paris	18,3	19,6	19,5	19,3	1,9	1,9	29,6	33,1
Perpignan	21,1	28,7	23,4	25,7	2,0	2,0	43,5	43,3
Reims	24,2	16,5	24,3	18,2	2,2	2,0	25,1	26,5
Rennes	20,9	16,5	22,4	17,4	2,0	1,9	33,7	36,2
Rouen	20,8	18,2	21,7	17,9	1,9	1,8	26,6	28,3
Saint-Denis (La Réunion)	33,4	10,2	32,6	12,3	2,9	2,6	29,6	30,1
Saint-Étienne	22,4	24,4	23,1	24,9	2,2	2,0	39,0	42,3
Strasbourg	23,9	16,5	24,7	16,9	2,2	2,0	23,5	26,3
Toulon	21,8	27,7	22,0	27,6	2,1	2,0	43,9	45,7
Toulouse	19,2	18,1	21,6	16,8	1,9	1,8	31,4	32,8
Tours	20,2	21,3	22,7	21,0	1,9	1,8	31,4	32,5
Villeurbanne	23,1	19,4	24,3	17,9	2,2	2,0	37,6	38,1

Source : Insee, recensements de la population.